



HAL
open science

Genre et hiérarchies des métiers du textile en France selon les guides pour le “ choix d’un état ”, 1850-1900

Claire Lemerrier

► **To cite this version:**

Claire Lemerrier. Genre et hiérarchies des métiers du textile en France selon les guides pour le “ choix d’un état ”, 1850-1900. *Le Mouvement social*, 2021, 3 (276), pp.129-149. 10.3917/lms1.276.0129 . halshs-03478181

HAL Id: halshs-03478181

<https://shs.hal.science/halshs-03478181>

Submitted on 13 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Genre et hiérarchies des métiers du textile en France selon les guides pour le « choix d'un état », 1850-1900

Résumé : L'objectif de cet article est d'utiliser le cas du textile pour discuter de l'image sociale des métiers dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à partir d'un corpus de guides pour le « choix d'un état », un nouveau genre éditorial né au milieu du siècle. Le texte explore les interactions entre genre et hiérarchisation sociale et discute plus généralement de la notion de « métier », à la fois structurante et fuyante.

Abstract: Gender and hierarchies in textile trades in France. This paper discusses discourses on the gender and hierarchy of trades on the basis of a series of guides for the "choice of an occupation" and, specifically, of their entries on textile trades. This editorial genre emerged in France around 1850; the text analyzes the major publications until the 1890s. It explores the interactions between the gendering of trades and principles of hierarchization. It also questions the very notion of "trade", which appears as central as it is elusive in nineteenth-century texts.

Le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) est créé en 1911, marquant une étape importante de l'intégration de la formation professionnelle dans le système scolaire¹. Longtemps, la plupart des CAP ne sont pas mixtes – ni en fait, ni en droit. Les premiers CAP féminins sont exclusivement textiles. Tard dans le XX^e siècle, ils recrutent encore des cohortes importantes d'élèves, obligées de se reconverter lorsque le secteur cesse pratiquement d'exister en France². Aujourd'hui, ce sont plutôt les métiers « du social », ainsi que les emplois de bureau des niveaux hiérarchiques inférieur et moyen, qui sont genrés au féminin, dès le lycée : une assignation qui date du début du XX^e siècle, avec la constitution des premiers en professions et la féminisation rapide des seconds³. Premier rappel du fait que le genre des métiers, souvent naturalisé dans les discours de chaque période, n'est pas fixe.

¹ G. BRUCY, F. MAILLARD et G. MOREAU (éd.), *Le CAP : un diplôme du peuple (1911-2011)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013. Je remercie Anaïs Albert, Manuela Martini, Judith Rainhorn et Marianne Thivend pour leurs commentaires et encouragements.

² Les CAP « commerciaux » constituent une exception par leur mixité. S. SCHWEITZER, « La non mixité des formations professionnelles ou la triple cécité », *Cahiers Pierre Léon*, n° 6, 2005, p. 11-23 ; F. DIVERT, « De la promotion à la relégation. Le déclin des CAP de couture », *Revue française de pédagogie*, n° 180, 2012, p. 53-62 ; M. THIVEND, « Former filles et garçons à un métier : jalons pour une histoire sexuée des formations techniques et professionnelles (XIX^e-XX^e siècles) », in F. KNITTEL et P. RAGGI (dir.), *Genre et techniques XIX^e-XXI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 25-37 ; A. JABERT, *À l'ombre des usines en fleurs : transformations et usages des CAP de couture (1945-1969)*, mémoire de master 2, Sciences Po Paris, 2018, accompagné de l'impressionnant site <https://capcouture.jimdoofree.com/>.

³ D. GARDEY, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau 1890-1930*, Paris, Belin, 2001 ; J. RENNES, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine, l'accès des femmes aux professions de prestige (1880-1940)*, Paris, Fayard, 2007.

Qu'en est-il du textile ? Je définis ici ce secteur de manière très large, en incluant les activités de production de fils et tissus et celles qui mettent ces matériaux en œuvre ou les rénovent (alors que statistiques et travaux d'histoire distinguent souvent la fabrication des tissus de celle des vêtements). L'objectif de cet article est d'utiliser ce secteur à la fois particulier et divers pour discuter de l'image sociale⁴ des métiers dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

D'une part, il s'agit d'explorer les interactions entre genre et hiérarchisation sociale : quels sont les métiers du textile présentés comme les plus dignes, intéressants, avantageux, prestigieux et comment le genre intervient-il – ou non – dans ces hiérarchies ? Souvent, tant la segmentation du travail entre hommes et femmes que les assignations de genre des métiers se jouent à la fois sur des dimensions horizontale (mécanique vs. textile par exemple) et verticale (direction vs. exécution). Qu'en est-il ici, à l'intérieur du secteur textile ? D'autre part, cette analyse conduit à une réflexion sur la notion même de métier au XIX^e siècle. Aujourd'hui, le mot est souvent associé à l'artisanat, *via* notamment les chambres de métiers (créées en 1925). Au XIX^e siècle, ses connotations étaient différentes, mais l'existence de « métiers » bien définis, entre lesquels il est possible de choisir, est au fondement de l'invention, au milieu du siècle, d'un genre éditorial : le guide pour le choix d'un état, dont un corpus constitue la source principale de cet article. Pourtant, ce genre éditorial permet de constater que cette catégorie du « métier » est à la fois généralement considérée comme acquise, fondamentale pour comprendre les hiérarchies sociales de l'époque et, dans le même temps, très fuyante.

Le genre des métiers au prisme des guides pour le choix d'un état

Le genre des métiers, notamment l'assignation au féminin des métiers « de l'aiguille », de très longue durée mais constamment recomposée dans le détail, a fait l'objet de nombreuses recherches. Cet article y contribue en étudiant les premiers guides qui se présentaient comme des outils destinés aux parents d'enfants venant de terminer l'école primaire. Ils apparaissent bien avant l'invention de « l'orientation professionnelle », institutionnalisée à la fin de la Première Guerre mondiale. S'ils confirment dans l'ensemble l'assignation nette d'un genre aux métiers, et notamment du genre féminin aux métiers du textile, ils paraissent, avant 1900, prendre acte de ces distinctions, voire les subvertir à la marge, plutôt que de travailler à les renforcer.

La femme et l'aiguille : une évidence régulièrement recomposée

L'histoire du travail des femmes a depuis longtemps souligné que ni la division sexuée du travail, ni l'assignation de genre des métiers n'étaient immuables. Une synthèse publiée en 1991 faisait ainsi l'hypothèse que les changements d'organisation du travail rendaient plus visible la domination masculine : c'est au moment où la réalisation de nouvelles tâches par des femmes devient visible que les discours qui, en réaction, leur assignent tout naturellement telle ou telle place sont les plus vigoureux – alors même que ces assignations changent. Ainsi, l'introduction des machines, vers le milieu du XIX^e siècle, a, dans de nombreux pays européens, été suivie par des déplorations, aussi bien bourgeoises qu'ouvrières, du travail des femmes en usine. Celui-ci était présenté comme une des causes de la dévaluation des savoir-faire et des

⁴ Au sens de M. AVANZA et G. LAFERTÉ, « Dépasser la “construction des identités” ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, n° 61, 2005, p. 134-152.

salaires masculins et comme une atteinte à la moralité féminine ou à la famille, tout cela débouchant sur un idéal d'homme pourvoyeur ou, à défaut, de travail féminin à domicile⁵.

Ces mouvements ont été un peu moins univoques en France, mais ont existé, y compris dans le textile⁶. Ainsi, dès leur introduction, les machines à coudre font l'objet d'un travail discursif, notamment dans les réclames de leurs fabricants, qui vise à les associer à une féminité domestique respectable. Alors même que les gestes de la couturière sont en grande partie transformés, le métier reste ainsi genré au féminin, mais un féminin un peu différent.

Parallèlement, la division sexuelle du travail de coupe et de couture de vêtements paraît devenir moins horizontale et plus verticale, et cela dans toute l'Europe. À la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle, tailleurs et couturières étaient supposé·es mettre en œuvre des savoir-faire similaires, les premiers pour produire des vêtements d'hommes, les secondes de femmes (et parfois d'enfants). La réalité était plus diverse, mais cette idée générale, bien présente dans les discours, avait une traduction institutionnelle à Paris, où coexistaient jusqu'en 1776 deux corporations non mixtes⁷. Au XIX^e siècle, avec le développement de la confection (couture sur patron et non sur mesure), les femmes deviennent plus souvent les subordonnées d'hommes – d'abord pour le vêtement masculin et la lingerie, puis pour le vêtement féminin courant⁸. Une partie des couturières sont ainsi les ouvrières des tailleurs, plutôt que leur équivalent féminin. Un point extrême de cette évolution est l'apparition de la figure du « grand couturier » dans les années 1860 : un homme qui produit des vêtements féminins de luxe.

Ce cas des couturières et des tailleurs rappelle la présence ancienne des hommes dans les métiers « de l'aiguille » et permet de s'interroger sur les liens entre assignations de genre d'une part, division du travail, machinisme et réorganisations de la production d'autre part – des changements particulièrement commentés par les contemporains dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Ces modalités de la modernité du travail cantonnent-elles les femmes dans une position subordonnée, ou à domicile, plutôt que dans des métiers précis, ou dans la production pour une clientèle précise ? La situation est plus nuancée. Au sein même des métiers féminins du vêtement, des hiérarchies subtiles de prestige et de salaire demeurent, ou, plus exactement, se recomposent. Les modistes (qui assemblent les chapeaux de luxe) restent vues comme des artistes et le métier se dit au féminin, jusque dans ses plus hautes sphères ; mais les lingères (qui cousent les sous-vêtements) sont maintenant au bas de la

⁵ K. HONEYMAN et J. GOODMAN, « Women's Work, Gender Conflict, and Labour Markets in Europe, 1500-1900 », *The Economic History Review*, n° 4, 1991, p. 608-628.

⁶ J.G. COFFIN, *The politics of women's work. The Paris garment trades, 1750-1915*, Princeton, Princeton University Press, 1996. Sur la dévalorisation de la confection à domicile à la fin du siècle, en lien avec son assignation aux femmes et aux immigré·es, N. GREEN, *Du Sentier à la 7e Avenue : la confection et les immigrés, Paris-New York, 1880-1980*, Paris, Le Seuil, 1998. Plus généralement, J. SCOTT, « "L'ouvrière, mot impie, sordide." Le discours de l'économie politique française sur les ouvrières (1840-1860) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 83, 1990, p. 2-15.

⁷ C.H. CROWSTON, *Fabricating women: the seamstresses of Old Regime France, 1675-1791*, Durham, NC, Duke University Press, 2001. Sur la hiérarchie plus verticale à Reims, E. KIRILLOVA, « Tailleurs d'habits et couturières à Reims en 1716. Une étude de cas pour l'histoire sociale », *Histoire, économie & société*, n° 1, 2021, p. 86-99.

⁸ C. LEMERCIER, « Les couturières », in M. FONTAINE, F. JARRIGE et N. PATIN (dir.), *Le travail en Europe occidentale, 1830-1939*, Neuilly-sur-Seine, Editions Atlande, 2020, p. 491-497.

hiérarchie affirmée des savoir-faire, quand ce n'était pas le cas à l'époque des corporations : la confection est passée par là. Et l'image de la « midinette » (ouvrière d'un atelier de haute couture) jeune et délurée, voire aux mœurs légères coexiste avec celle de la couturière à domicile rangée⁹. D'où l'intérêt de proposer des éléments d'objectivation de l'image sociale des métiers, tout autant que de la division sexuée du travail.

Choisir un état : de la vocation religieuse à l'orientation professionnelle

Pour cela, il faut un corpus bien délimité et une manière de le lire systématiquement, en ciblant certains éléments (introductions, plans, notices sur le textile) pour une lecture comparée rapprochée et en réalisant des comptages. Un ensemble de « manuels », « dictionnaires » et autres « guides » qui affirment prodiguer des conseils pour le « choix d'un état » ou « d'une profession » se prête bien à ce type de lecture. Le catalogue de la Bibliothèque nationale de France (BNF) permet de repérer plus d'une soixantaine de titres construits sur des variantes de ces deux expressions parus entre 1697 et 1981, dont quarante-neuf entre 1842 et 1915 – certains ayant connu plusieurs éditions ultérieures. Le corpus étudié ici comprend, autant que possible, les plus anciens et les plus diffusés parmi ceux qui abordent les métiers dits manuelles ou industriels¹⁰.

Le « choix d'un état » ou « d'un état de vie » est au départ une réflexion autour de la « vocation » religieuse : entrer dans les ordres ou non¹¹. C'est dans les années 1840 qu'apparaissent les deux premiers ouvrages qui portent sur des professions laïques et qui proposent une suite de présentation de métiers, plutôt qu'un traitement épistolaire ou théâtral de la question. En 1844, un abbé et enseignant publie la traduction d'un ouvrage allemand ; mais, dès 1842, ce qui semble être le premier *best-seller* du genre est paru, composé par un collectif dirigé par Édouard Charton, ancien saint-simonien, créateur en 1833 de l'hebdomadaire populaire illustré *Le magasin pittoresque*¹².

L'ouvrage allemand traite « du choix d'une profession industrielle », mais il n'y est nullement question d'ouvrier-es, même si le traducteur affirme (p. 24) s'adresser aux « classes laborieuses de la société ». L'enjeu est de détourner de jeunes bourgeois des professions libérales en leur vantant les métiers « manuels », dont les techniques sont en effet énumérées, mais du point de vue d'un chef d'entreprise plutôt que d'un ouvrier. Le format de l'ouvrage ressemble d'ailleurs davantage à une encyclopédie industrielle qu'au genre que vient d'inaugurer Charton. Chez celui-ci, les notices de professions, par ordre alphabétique, décrivent les activités mais insistent surtout sur les conditions d'accès (formation, coûts ; des notices d'écoles sont intercalées) et les revenus que l'on peut en espérer. L'ouvrage connaît

⁹ J.G. COFFIN, *The politics of women's work*, op. cit. ; A. ALBERT, « Les midinettes parisiennes à la Belle Époque : bon goût ou mauvais genre ? », *Histoire, économie & société*, n° 3, 2013, p. 61-74.

¹⁰ Le Tableau 1 donne un indice de diffusion : la conservation actuelle dans plusieurs bibliothèques.

¹¹ Par exemple *L'appel divin. Instructions pour le choix d'un état*, traduit par Abel GAVEAU, Paris, Périsse frères, 1879.

¹² F.-C. HILLARDT, *Du choix d'une profession industrielle. Conseils donnés aux jeunes gens qui sont sur le point de faire choix d'un état*, traduit par l'abbé J.-A. RAMON, Paris, Pradel et Goujon, 1844 ; É. CHARTON (dir.), *Guide pour le choix d'un état, ou Dictionnaire des professions...*, Paris, Veuve Lenormant, 1842 ; A. LAGARDE-FOUQUET, « Du Magasin pittoresque à la Bibliothèque des Merveilles : les défis encyclopédiques d'Édouard Charton », in D. BRIQUEL (dir.), *Écriture et transmission des savoirs de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2020, en ligne.

Version auteure de : Claire LEMERCIER, « Genre et hiérarchies des métiers du textile en France selon les guides pour le « choix d'un état », 1850-1900 », *Le Mouvement Social*, 276, 2021, p. 129-149.

une deuxième édition dès 1851 ; comme la première, elle ne traite que des professions libérales, administratives, artistiques ou de direction dans le commerce et l'industrie. La troisième édition, en 1880, est la première qui couvre également « les arts manuels »¹³.

Entre-temps, dès 1855, Charton ou un de ses collaborateurs avait ouvert la voie avec un guide plus court sur les « métiers faciles » (requérant peu ou pas d'études ou de capitaux), en même temps qu'Henri Leneveu, ancien typographe buchézien et auteur d'un manuel de comptabilité, proposait un *Manuel d'apprentissage*, similaire dans son but et son format à celui de Charton, mais dont le titre indiquait bien la focalisation sur des métiers différents (le Tableau 1 donne les références et quelques caractéristiques des ouvrages étudiés). En 1891-1892, le guide encore plus long, en pages et en nombre de métiers, et bien diffusé¹⁴ de Paul Jacquemart consacre deux tomes distincts aux « professions libérales » puis aux « professions manuelles, industrielles et commerciales ». Mon analyse se borne à ces ouvrages qui envisagent les métiers dits manuels (et, le cas échéant, à l'édition ou au volume concerné).

Légende du Tableau 1 : Les qualités d'auteur-e en romain sont indiquées dans l'ouvrage ; celles en italiques ont été trouvées dans le catalogue de la BNF, dans d'autres ouvrages des auteur-es, dans des titres numérisés par Gallica, dans « Leneveu Henri, Charles », *Le Maitron*, 2009, <https://maitron.fr/spip.php?article33849> et A. LAGARDE-FOUQUET, art. cité. Le nombre de métiers correspond à la liste en table des matières ou index. Worldcat.org fournit une indication du nombre de bibliothèques (en général nationales ou universitaires) conservant des exemplaires dans le monde ; le Catalogue collectif de France couvre les bibliothèques publiques, universitaires ou patrimoniales.

¹³ É. CHARTON, *Dictionnaire des professions ou Guide pour le choix d'un état*, 3^e éd., Paris, Hachette et cie, 1880, p. VIII.

¹⁴ Entre autres par le ministère de l'Instruction publique, auprès des bibliothèques municipales, si l'on en juge par l'indication de provenance de l'exemplaire de Saint-Chamond dans le Catalogue collectif de France. L'ouvrage est prépublié en livraisons hebdomadaires, dont la presse relaie largement la parution.

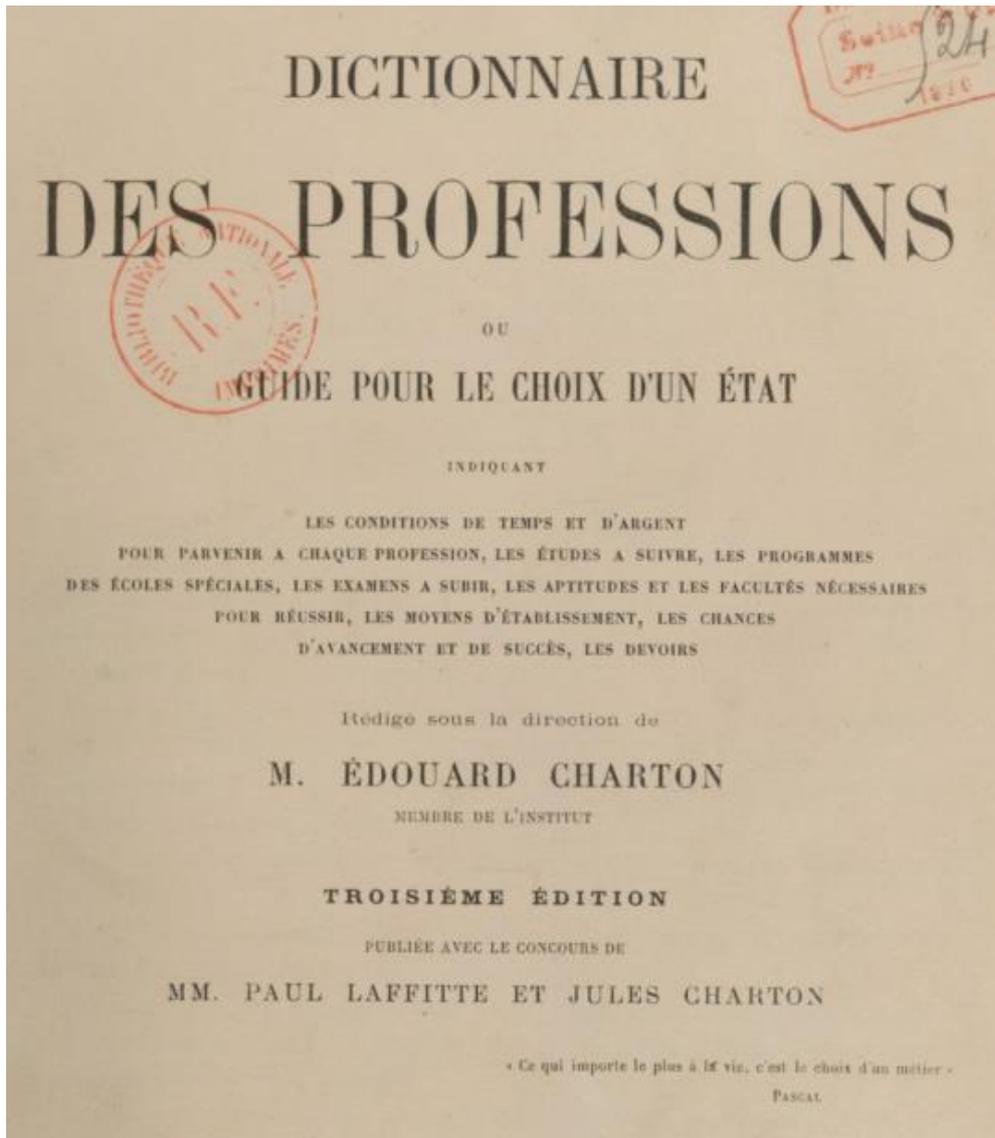
Tableau 1 : Les guides étudiés

Date de l'édition étudiée	Auteur-e	Titre ou début du titre	Nombre de pages	Nombre de métiers	Nombre de bib. dans Worldcat / CCfr
1855	Henri Leneveux, 1817-1893, typographe, un des fondateurs de L'Atelier, journaliste, comptable, ensuite éditeur, prof. Association philotechnique, maire républicain en 1870	<i>Manuel d'apprentissage. Guide pour le choix d'un état industriel</i>	168	225	8 / 2
1855	Un des rédacteurs du Guide pour le choix d'un état / Ch. (renvoie sans doute à l'édition de 1842 du Guide de Charton)	<i>Le livre des métiers faciles ou moyens honnêtes de parvenir en très-peu de temps à gagner sa vie</i>	96	108	2 / 2
1879	Mlle Lilla Pichard, huit fois lauréate de diverses sociétés savantes, vit de sa plume (poète, romancière, parolière, etc.), débute vers 1844, auteure notamment d'un livre de lecture à succès, associée au milieu catholique	<i>Le choix d'un état. Arts et métiers propres aux femmes</i>	466	52	3 / 1
1880	Dir. Édouard Charton, membre de l'Institut, 1807-1890, journaliste, encyclopédiste, philanthrope, 1848 : secr. gal min. Instruction publique, député puis sénateur répub. après 1871	<i>Dictionnaire des professions ou Guide pour le choix d'un état</i>	558	310	15 / 14
1891	Mme A. Paquet-Mille, fondatrice de l'Institut polytechnique de jeunes filles, auteure d'une méthode de prononciation	<i>Nouveau guide pratique des jeunes filles dans le choix d'une profession</i>	358	168	4 / 2
1892	Dir. Paul Jacquemart, inspecteur général de l'enseignement technique, 1846-1936	<i>Professions & métiers. Guide pratique pour le choix d'une carrière [...]. Tome second. Professions manuelles, industrielles et commerciales</i>	1 086	461	13 / 22
1894	F. de Donville, pseudonyme de François Tulou, 1848-?, journaliste, auteur de livres humoristiques et érotiques	<i>Guide pour le choix d'une profession à l'usage des jeunes filles et des dames</i>	388	216	8 / 2

Version auteure de : Claire LEMERCIER, « Genre et hiérarchies des métiers du textile en France selon les guides pour le « choix d'un état », 1850-1900 », *Le Mouvement Social*, 276, 2021, p. 129-149.

À partir de 1879, à côté de ces guides qui n'indiquent pas clairement en couverture s'ils s'adressent aux seuls hommes, et qui sont effectivement mixtes, une série d'ouvrages similaires destinés aux femmes est apparue. Le plus ancien que j'aie identifié, celui de Lilla Pichard, s'inscrit clairement dans le genre éditorial déjà bien stabilisé, tout en y ajoutant des portraits fictifs – d'où des notices plus longues pour chaque métier – et édifiants ; par comparaison, la rareté des notations morales et religieuses est frappante dans les autres ouvrages.

Figure 1 : Haut de la couverture de l'édition 1880 du guide de Charton



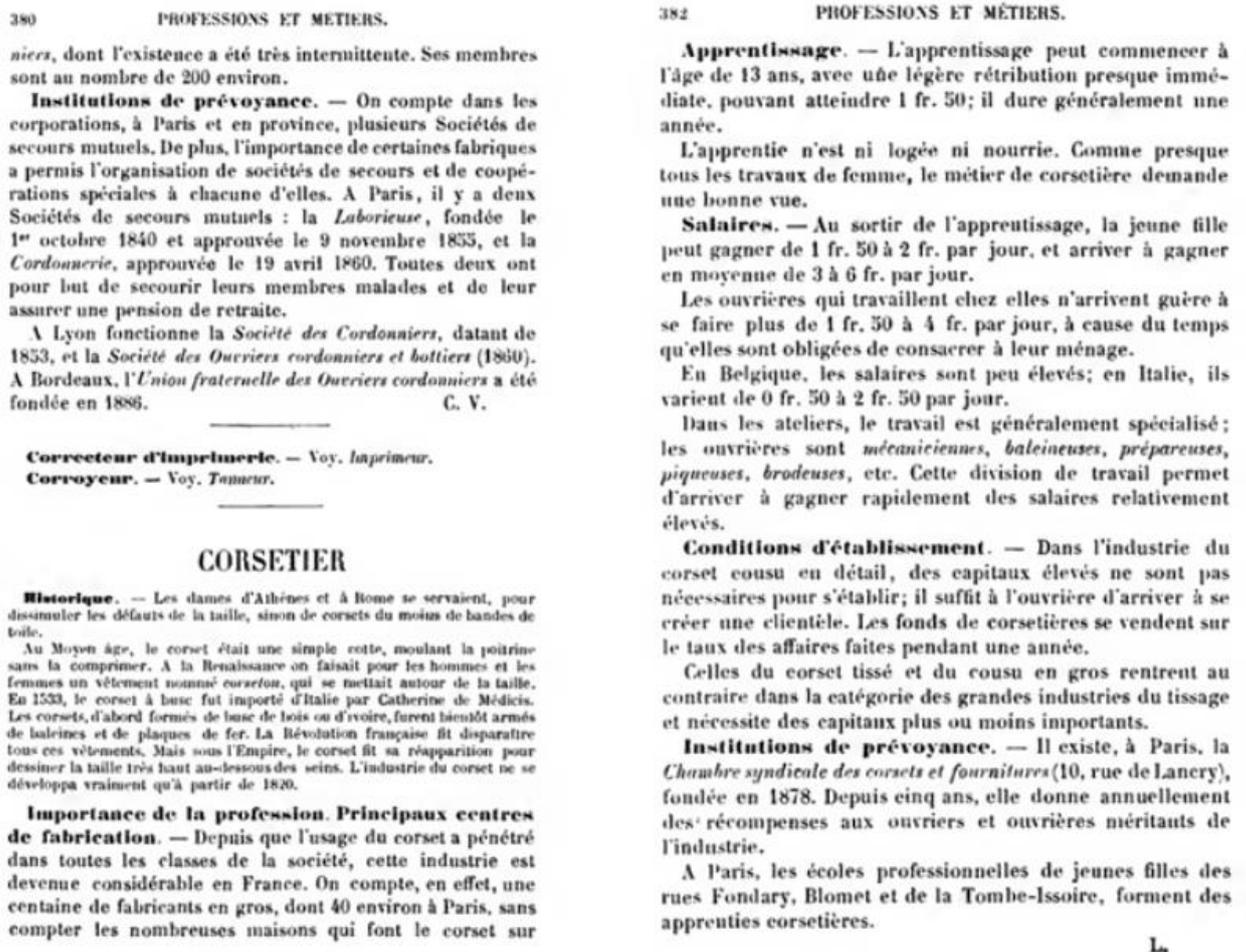
Ce nouveau format éditorial s'est donc vite stabilisé. Les titres longs et les préfaces jouent des mêmes mots : état, profession, métier, carrière, moyens, chances, aptitudes ; plusieurs couvertures sont agrémentées d'une citation littéraire ou pseudo-littéraire insistant sur le caractère crucial du choix (Figure 1). Tous les guides comprennent une longue table des matières ou index (Figure 2), et plusieurs proposent des renvois entre notices (Figure 3) : le lectorat imaginé doit pouvoir y chercher un métier en particulier.

Figure 2 : Extrait de l'index du guide de Leneveux (1855)

— 135 —	
Ciseleurs	
— lampiste.....	88
— en bronze.....	94
— mécanicien.....	95
— bijoutier.....	109
— joaillier.....	110
— bontonnier.....	278
Clavetier pour pianos.	47
Cleftier pour instru- ments de musique.	89
Clicheur en typograph.	131
Cloches (fondeur de)..	93
Cloutier.....	60
— pour la marine....	24
Coffretier.....	31
Coiffeur.....	285
Colle.....	243
Colle-forte.....	243
Colleurs	
— de papier.....	267
— de cartes à jouer..	222
— cartonnier.....	227
Coloristes	
— d'imprim. sur tissu.	188
— pour chapellerie..	212
— pour cartonnage..	227
— pour éventails....	228
— de cartes géographi- ques.....	227
— en cire.....	304
Cols.....	191
Compositeur typogr..	231
Conducteurs	
— de presse mécaniq.	271
— de rouleau dans les imprimeries sur étoffes.....	188
Confiseur.....	8
Conserves alimentair.	15
Cordier.....	162
— de marine.....	24
Cordonnier.....	260
Correcteur d'imprim..	231
Corroyeur.....	247
— de cuir vernis....	250
Corsetière.....	104
Costumier.....	193
Coton.....	165
Coucheur d'ouate....	169
— de toile cirée.....	303
Couleurs pour terre cuite.....	136
Couleurs et vernis ...	80
Coupeurs	
— pour fonderie typ.	131
— en vitraux.....	158
— en lingerie.....	192
— tailleur.....	211
— de poil en chapelle- rie.....	212
— de gants.....	258
— pour parapluie....	266
— en fourrure.....	273
Coupeuses d'or battu.	104
Courbeur de peignes..	276
Couronnes pour tom- beaux.....	144
Couseuses	
— pour filature.....	176
— de passementerie..	180
— de ganterie.....	205-258
— de chapellerie....	212
— de parapluie.....	266
— pour broch. et rel.	234-5
Coutelier.....	73
Couturière.....	193
Couverturier.....	176
Couvreurs	
— en bâtiment.....	137
— en reliure.....	235
Couvreuse de boutons.	278
Crayons.....	239
Crêpes et tulles.....	197
Cuilleriste.....	116
Cuiseur en terre cuite.	136
Culottière.....	211
— en peau.....	257
Cuir à rasoirs.....	284
Cylindres pour mé- canicien.....	96

Ceux-ci sont en général définis avec une grande précision, ce qui explique que bien des guides en énumèrent plusieurs centaines (Tableau 1). Les notices (Figure 3) accordent une place plus ou moins grande selon les guides à des éléments de cadrage (histoire, statistiques, techniques de fabrication) mais en viennent toujours à l'« apprentissage » (dénommé ainsi même lorsque le contenu de la rubrique signale qu'il n'y a pas d'apprentissage au sens strict), aux salaires et font souvent une place aux « conditions d'établissement », c'est-à-dire aux aptitudes, connaissances, relations et surtout capitaux nécessaires pour devenir patron-ne plutôt qu'ouvrier-e dans le métier.

Figure 3 : Début et fin d'une notice dans le guide de Jacquemart (1892)



Les éléments de cadrage rappellent d'autres publications du XIX^e siècle où l'on retrouve la même fascination pour les taxinomies de métiers ou de produits¹⁵. Certaines notices leur empruntent d'ailleurs des informations. C'est le reste de leur contenu, autour des conditions d'accès et des revenus à espérer, qui fait la spécificité du genre. Sur ces points, j'ai pu repérer quelques emprunts entre guides, mais assez peu : chaque auteur-e semble avoir ses propres sources, qui ne sont pas présentées. L'exception est l'ouvrage de 1894 publié sous le pseudonyme F. de Donville et destiné aux « jeunes filles » et « dames », qui, souvent, se contente de résumer des notices de celui (mixte) dirigé par P. Jacquemart deux ans plus tôt : un opportunisme qui peut être lu comme un indice de la récente fortune éditoriale des guides féminins.

Pourquoi ce nouveau genre éditorial ? Ces ouvrages ne se situent pas dans la généalogie directe de l'« orientation professionnelle » du XX^e siècle, née de la psychologie et de l'organisation scientifique du travail, nourrie aussi d'eugénisme et de l'« éducation nouvelle »¹⁶. Ils sont également antérieurs à la vogue des discours sur la « crise » de

¹⁵ C. LEMERCIER, « Classer l'industrie parisienne au XIX^e siècle », *Nomenclatures et classifications : approches historiques, enjeux économiques, Actes et communications de l'INRA*, n° 21, 2004, p. 237-271.

¹⁶ J. MARTIN, *La naissance de l'orientation professionnelle en France (1900-1940). Aux origines de la profession de conseiller d'orientation*, Paris, L'Harmattan, 2020.

l'apprentissage, présentée autour de 1900 comme une raison de publier des livres similaires¹⁷. Ces nouveautés peuvent expliquer que ce type d'ouvrage continue de paraître – et change – après 1900, mais pas l'apparition, antérieure, de ceux étudiés ici.

Comme pour la plupart des imprimés, seuls des indices indirects permettent d'imaginer qui lit ces livres et pourquoi. Très probablement pas des parents pauvres pour décider du métier de leurs enfants, même si certains auteurs évoquent ce public. Peut-être pour partie des amateurs d'encyclopédisme, de listes, ou bien de la littérature sociographique née quelques décennies avant¹⁸. Par ailleurs, plusieurs des auteur-es sont impliqué-es dans l'enseignement (public ou privé, de jour ou du soir – Tableau 1) et présentent écoles ou cours dans leurs ouvrages (sans pour autant prétendre remplacer l'apprentissage en atelier). On peut imaginer que les enseignant-es susceptibles de conseiller leurs élèves sont un des publics visés (Pichard met en scène une enseignante fictive dans ce rôle). Enfin, plusieurs préfaces et introductions justifient l'existence des guides par une opposition entre des temps anciens, quand les fils étaient supposés hériter de la profession de leur père, et un présent où les avenir possibles seraient plus ouverts, d'où l'importance de trouver de bons conseils. Le plus ancien guide, en 1842, s'ouvre ainsi :

Sous l'ancien régime, par le hasard de la naissance on se trouvait en dehors d'une moitié des professions. [...] Aujourd'hui, la liberté du choix est illimitée.¹⁹

Face à cette fluidité sociale imaginée et au réel développement de la scolarisation, comme après 1900, les livres plaident implicitement pour une sorte de maintien tempéré des hiérarchies sociales. Plusieurs critiquent les parents pauvres qui placent leurs enfants comme ouvrier-es dès la sortie de l'école plutôt que de les engager dans un apprentissage de plusieurs années (non rémunéré, mais ouvrant à terme une meilleure « carrière »)²⁰. Mais ils sont loin d'encourager des ambitions d'ascension sociale importante. Les « vocations prétendues », paresseuses ou irréalistes, des enfants pour les arts ou les professions libérales sont dénoncées, ainsi que la « manie des places » (l'attrait des postes de fonctionnaires)²¹. « Les enfants des ouvriers ne veulent plus être ouvriers » et les guides le déplorent²².

Leur but principal paraît finalement être de détourner les jeunes – enfants d'ouvrier-es, mais aussi de bourgeois-es, dont les parents sont sans doute plus nombreux parmi leur public effectif – de certaines études et certains métiers, parce que les chances de réussite sont trop faibles (dans la médecine ou l'enseignement par exemple), les gains trop incertains (dans des métiers artistiques ou de mode) ou l'exercice de l'activité trop pénible. Ce dernier aspect est d'ailleurs le moins présent. Même si, dès 1855, la longue introduction de Leneveux détaille la

¹⁷ J. RENNES, *Le mérite et la nature*, op. cit., p. 455-503 ; S. LEMBRÉ, « La "crise" de l'apprentissage : de l'échec à la loi (fin XIXe siècle-années vingt) », in N. COQUERY et M. DE OLIVEIRA (dir.), *L'échec a-t-il des vertus économiques ?*, Paris, CHEFF, 2015, p. 309-318.

¹⁸ J. LYON-CAEN, « Saisir, décrire, déchiffrer : les mises en texte du social sous la monarchie de Juillet », *Revue historique*, n° 630, 2004, p. 303-331.

¹⁹ É. CHARTON (dir.), *Guide pour le choix d'un état*, op. cit., p. v-vi.

²⁰ Par exemple É. CHARTON, *Dictionnaire des professions*, op. cit., p. 218.

²¹ H. LENEVEUX, *Manuel d'apprentissage, guide pour le choix d'un état industriel*, Paris, Passard, 1855, p. 6, 24.

²² P. JACQUEMART, *Professions & métiers. Guide pratique à l'usage des familles et de la jeunesse pour le choix d'une carrière. Tome 2 : professions manuelles, industrielles et commerciales.*, Paris, A. Colin, 1892, p. 36.

question des aptitudes physiques, morales et intellectuelles des adolescent-es, elles sont finalement ensuite peu présentes dans ses descriptions, comme dans celles de ses successeur-es. L'enjeu est moins de conseiller le métier qui irait à une personne en particulier que de décrire des possibilités de réussite et surtout de gains.

Le genre des guides : entretenir ou subvertir des normes sociales

Ce constat vaut autant pour les hommes que pour les femmes. Observant les guides de la période 1900-1940, y compris de nouvelles éditions des ouvrages de Charton, Jacquemart et de Donville, J. Rennes y relève une asymétrie : la réussite dans les métiers féminins est associée à des qualités féminines génériques, tandis que les guides ou notices destinés aux hommes emploient un discours méritocratique, qui individualise qualités, efforts et succès. Cette différence-ci n'est pas flagrante dans mon corpus. L'idée que seul-es certain-es obtiendront un haut salaire ou parviendront à fonder leur propre entreprise est omniprésente, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes.

La comparaison avec la période suivante permet de mesurer la permanence de l'assignation de secteurs entiers – mais pas toujours les mêmes – à un genre. Avant 1900, les guides mixtes sont, si on s'en tient à leurs tables ou index (Tableau 2), aux deux tiers ou trois quarts masculins²³. Rares sont les noms de métier qui y sont posés au féminin seul (c'est-à-dire sous une forme comme « couturière » ou « dévideuse »), tandis que les noms mixtes (du sixième au tiers du total) relèvent presque toujours de l'ambiguïté grammaticale (« fleuriste », « cartographe ») ou du nom de lieu d'exercice (« mines », « marine ») plutôt que d'une affirmation explicite de mixité : seul le *Livre des métiers faciles* intitule des entrées « fripier, fripière », « matelassier, matelassière », etc. Ces tables donnent à voir une place très minoritaire du textile, au sens le plus large, dans l'univers des métiers possibles pour les hommes, alors qu'il est en majorité relative, voire absolue, pour les femmes, pour lesquelles cet univers des possibles est nettement plus restreint.

Tableau 2 : Genre des métiers et secteur textile dans les guides

Guide	% métiers masc. sur l'ensemble	% métiers fém. sur l'ensemble	Nb métiers masc. textiles (% des masc.)	Nb métiers mixtes textiles (% des mixtes)	Nb métiers fém. textiles (% des fém.)
1855-Leneveux	73 %	9 %	127 (15 %)	33 (17 %)	63 (59 %)
1855-Faciles	71 %	12 %	2 (3 %)	5 (28 %)	5 (38 %)
1879-Pichard					28 (54 %)
1880-Charton	62 %	2 %	6 (3 %)	6 (5 %)	2 (33 %)
1891-Paquet-Mille					62 (37 %)
1892-Jacquemart	79 %	3%	38 (10 %)	9 (11 %)	4 (29 %)
1894-de Donville					64 (30 %)

Le textile en général et plus encore « l'aiguille » (désignation d'une sous-partie des guides de Pichard et d'A. Paquet-Mille) sont genrés au féminin, dans les guides comme dans bien

²³ L'analyse des noms de métiers est inspirée de N. COQUERY, « Norme, genre, taxinomie. Désigner les métiers : le *Dictionnaire universel de commerce* de Savary des Bruslons », in G. BUTI, M. JANIN-THIVOS et O. RAVEUX (dir.), *Langues et langages du commerce en Méditerranée et en Europe à l'époque moderne*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2013, p. 255-274.

d'autres discours de l'époque. Cependant, il s'agit là du genre grammatical, donc d'une indication discrète : l'association entre ces métiers et les femmes ne fait que rarement l'objet de justifications explicites. C'est très net si on compare mon corpus aux guides du xx^e siècle étudiés par J. Rennes, qui s'est surtout penchée sur les professions, administratives notamment, où les femmes se sont récemment fait une place. Les ouvrages dévalorisent ces professions pour les hommes en s'étendant sur les qualités féminines qui leur seraient associées. Au xix^e siècle au contraire, dans les parties d'ouvrages que j'ai lues de plus près (introductions et notices dédiées au textile), les indications explicites qu'un métier correspond aux qualités masculines ou féminines en général, ou bien à certains types de masculinité ou de féminité, sont rares. L'ouvrage de Pichard, largement dédié à la définition d'une féminité respectable, fait exception, avec deux passages de Leneveux. « Tailleurs d'habits », dit son index, au masculin, mais l'entrée précise que 12 000 hommes et 11 000 femmes travaillent dans ce métier à Paris. Évoquant l'augmentation du nombre d'ouvrières dans la confection, Leneveux écrit :

[O]n doit se féliciter de voir les femmes reconquérir ainsi un domaine qui n'aurait jamais dû cesser de leur appartenir. [...] La profession de tailleur est excessivement pénible pour les hommes : elle exige de longues heures de travail sédentaire, des veilles prolongées. [...] Nous faisons des vœux pour que ce métier cesse de se recruter parmi les hommes, dont les forces doivent nécessairement être appliquées à toute autre chose qu'à des travaux d'aiguille. D'ailleurs, à moins d'être coupeur dans un atelier, l'ouvrier tailleur n'a guère qu'une vie de misère en perspective.²⁴

Et il reprend deux pages plus loin, en évoquant les « blanchisseuses » :

Nous espérons, en parlant des tailleurs, que bientôt ce métier serait réservé aux femmes exclusivement ; il est bien à désirer qu'à leur tour les laveuses et les savonneuses cèdent la place aux hommes. Ce métier, si rude et si dangereux pour des femmes [...]²⁵

La seconde mention simplifie le système d'oppositions : il s'agirait de réserver la force aux hommes, la sédentarité aux femmes (un motif important après 1900, notamment pour détourner les hommes du « fonctionnarisme »). Mais cette discussion est la seule de ce type que j'aie trouvée sur le corpus étudié ; ainsi, l'idée que le lavage, par opposition au repassage proprement dit, requiert plus de force que d'intelligence est évoquée par d'autres auteur·es, sans que cela les conduise à remettre en cause le genre féminin de l'ensemble de la blanchisserie²⁶. Le métier de tailleur n'est pas, ailleurs, associé à un type particulier de masculinité. Un seul guide évoque l'idée que « [l]e tailleur n'étant astreint à aucun effort musculaire, les gens atteints de difformités, peuvent être de très bons ouvriers », pour la nuancer immédiatement en évoquant la nécessité d'un « tempérament solide »²⁷. De la même façon, un seul autre guide signale que les chapeliers, à l'exception des fouleurs, ont

²⁴ H. LENEVEUX, *Manuel d'apprentissage*, op. cit., p. 103.

²⁵ *Ibid.*, p. 105.

²⁶ A. PAQUET-MILLE, *Nouveau guide pratique des jeunes filles dans le choix d'une profession*, Paris, Lecène, Oudin et Cie, 1891, p. 179 décrit deux types de féminité, distinction reprise par F. DE DONVILLE, *Guide pour le choix d'une profession, à l'usage des jeunes filles : les professions des femmes*, Paris, Garnier frères, 1894, p. 251.

²⁷ P. JACQUEMART, *Professions & métiers*, op. cit., p. 1012.

besoin de « plus d'habileté manuelle que de force », sans s'étendre davantage sur le sujet²⁸. En outre, Leneveux lui-même, dans les deux notices citées, insiste surtout sur la pénibilité physique et les faibles gains associés tant aux tailleurs qu'aux laveuses, et il utilise ces éléments pour déconseiller ces métiers tantôt aux hommes, tantôt aux femmes. L'association entre force et masculinité n'est ainsi pas évidente dans le corpus étudié, où force et habileté (ou intelligence) ne sont même pas associées à deux modalités distinctes de masculinité.

Enfin, un seul ouvrage s'insurge contre l'apparition de couturiers :

Chercher des femmes médecins pour les maladies de nos femmes et de nos enfants, et confier leur toilette à des couturiers nous semble aussi contradictoire que choquant. Aussi, espérons-nous que de ce côté les femmes ne tarderont pas à reprendre leur place²⁹

À de rares exceptions près, les guides ne donnent donc pas à voir des discours délibérés de renforcement des assignations de genre. Si plusieurs soutiennent explicitement l'association de l'extérieur au masculin et de l'intérieur au féminin, on n'y retrouve guère les autres oppositions genrées notées pour le premier xx^e siècle par J. Rennes : physique vs. sédentaire, autorité vs. obéissance, évolutif vs. répétitif, synthèse vs. détail ; elles passent plutôt entre métiers ou tâches, pour chaque sexe. Qu'ils s'adressent spécifiquement aux femmes ou non, quand ils évoquent le travail féminin hors du foyer, les guides partagent simplement le lieu commun selon lequel il présente bien des inconvénients *mais* est inévitable : nécessaire pour celles qui n'ont pas de mari ou élément de la modernité³⁰.

Pichard formule même des vœux pour que des métiers s'ouvrent aux femmes – tout en ne recommandant que des métiers qui permettent l'épanouissement d'une féminité chrétienne, centrée sur le foyer. Elle interpelle des autorités pour qu'elles aident non pas les femmes en général, mais les femmes assez douées, à accéder à certaines activités. Elle titre ainsi une entrée « compositrices de dessins pour châles et pour étoffes », alors même qu'il n'existe encore que des compositeurs, et écrit :

Voici encore une occupation qui offrirait un débouché aux jeunes filles assez richement organisées pour devenir créatrices [...]. Si les Chambres de commerce et les patrons voulaient s'occuper de cette aptitude et appeler à eux les jeunes filles de bonne volonté et de talent, ils ouvriraient une ère nouvelle à l'industrie féminine. Toutes les femmes ne sont pas, comme on le croit, de simples copistes, il en est qui ont le génie inventif [...]. [...] prenez rang, mes enfants, parmi les aspirantes à ce travail qui vous laisse au foyer ; car c'est vraiment là qu'est la place de la femme.³¹

Un discours du mérite appliqué aux femmes, et de l'ouverture des professions, est donc ici compatible avec la promotion d'une féminité domestique. Paquet-Mille, dont les recommandations sont par ailleurs très différentes de celles de Pichard, affirme également, dans un avant-propos court mais vigoureux, que « l'éducation virile de notre sexe n'est pas

²⁸ É. CHARTON, *Dictionnaire des professions*, op. cit., p. 102.

²⁹ F. DE DONVILLE, *Guide pour le choix d'une profession*, op. cit., p. 285 ; É. CHARTON, *Dictionnaire des professions*, op. cit., p. 194 et P. JACQUEMART, *Professions & métiers*, op. cit., p. 398 mentionnent cette nouveauté sans prendre position.

³⁰ Comme les guides ultérieurs : J. RENNES, *Le mérite et la nature*, op. cit., p. 459.

³¹ L. PICHARD, *Le choix d'un état : arts et métiers propres aux femmes*, Paris, G. Téqui, 1879, p. 389-390.

une utopie dangereuse, mais qu'elle peut, au contraire, en utilisant la variété des aptitudes féminines, concourir au progrès et à la prospérité du pays. »³² La notion de variété d'aptitudes, plutôt que d'un ensemble précis et homogène de qualités féminines, est particulièrement notable. Charton, lui, présente comme un idéal une situation où « chacun est rémunéré selon son mérite », hommes et femmes (il pense la trouver dans les salaires aux pièces, ce qui ne se vérifie guère en pratique) et plaide pour « l'instruction générale et professionnelle des femmes » pour « relever la valeur du travail de la femme »³³. Ces prises de position sont limitées à trois des guides étudiés – dont toutefois l'un des plus diffusés.

Ces ouvrages, dans l'ensemble (contrairement à bien d'autres de leur époque), ne cherchent donc pas explicitement à subvertir ni à renforcer les assignations de genre ; ils paraissent plutôt prendre acte de celles qui dominent au moment de leur publication – ou qui ne dominent pas clairement. Jacquemart indique explicitement, sans le déplorer : « La distinction entre les professions féminines et les professions masculines n'est pas aussi facile à établir qu'il semble au premier abord. »³⁴ Dès l'index en effet, mettre en série les guides permet de constater que tout ne va pas de soi. Les couturières, giletières, lingères, frangeuses y sont partout au féminin, les tisseurs ou tisserands, fileurs ou filateurs, chapeliers, teinturiers au masculin, mais le genre des entrées consacré aux blanchisseur-ses et passementier-es, par exemple, varie. Et quand on entre dans les descriptions, les choses se compliquent.

Les « métiers proprement dits » : monde à part, monde hiérarchisé

Les contrastes entre les guides examinés ici et ceux de 1900-1940 étudiés par J. Rennes sont en partie une conséquence des périodes distinctes dans lesquelles ils s'inscrivent : dans la seconde moitié du XIX^e siècle, certaines inquiétudes, autour de la natalité notamment, n'affleurent pas encore en lien avec le travail des femmes. Mais elles tiennent aussi à nos priorités de lecture : la mienne plus précise pour les métiers du textile, la sienne pour les professions dites à l'époque « supérieures ». Les enjeux de genre apparaissent différents : dans le premier cas, où la présence de femmes est plus anciennement admise, l'urgence pour les auteur-es de les cantonner dans des métiers précis n'est sans doute pas la même.

Les seuls métiers « supérieurs » envisagés pour le textile sont ceux de direction d'usines, clairement genrés au masculin. Où se situent alors, dans la hiérarchie sociale d'ensemble dessinée par les guides, les métiers étudiés ici ? En dehors de l'opposition « supérieurs »-« manuels », la réponse n'est pas évidente. Elle permet de mieux comprendre le statut des métiers et de l'apprentissage dans la société française du XIX^e siècle.

Les guides étudiés ici témoignent d'une période antérieure à l'émergence de la distinction entre « artisanat » et « industrie ». Là n'est pas la frontière pertinente ; le premier terme n'apparaît à peu près jamais, le second a un sens plus large qu'aujourd'hui. Les « métiers proprement dits » sont exercés aussi bien à domicile ou à l'usine qu'en petit atelier. Mais ils occupent une place bien précise dans les hiérarchies sociales.

³² A. PAQUET-MILLE, *Nouveau guide pratique des jeunes filles*, op. cit., p. xii-xiii.

³³ É. CHARTON, *Dictionnaire des professions*, op. cit., p. 219-221.

³⁴ P. JACQUEMART, *Professions & métiers*, op. cit., p. 535.

L'apprentissage comme carrefour social

Le guide féminin de Paquet-Mille liste quarante-deux entrées sous « travaux manuels dérivant de l'aiguille » ; mais il ne s'agit que d'une sous-catégorie de la table des matières, appartenant aux « métiers proprement dits ». Cette grande catégorie vient, dans le cours du volume, après les « professions libérales », l'« enseignement », les « emplois-grandes administrations » et les « emplois-établissements particuliers » (c'est-à-dire les postes d'employées de grandes entreprises). D'autres guides n'explicitent pas ces grandes catégories, ou les découpent un peu différemment, mais on y retrouve dans l'ensemble une hiérarchie sociale partagée, à trois niveaux.

Au sommet, il y a les activités qui exigent un diplôme, un important capital de départ ou des relations haut placées : celles qui ne sont accessibles qu'aux enfants de la bourgeoisie et qui ont été les premières visées par le genre éditorial.

Dans un ailleurs social qui se manifeste par le très faible nombre de pages qui leur sont consacrées se trouvent les activités agricoles et la domesticité. Lorsque les premières sont abordées, c'est de façon très élogieuse³⁵ – c'est un lieu commun partagé par bien d'autres publications du XIX^e siècle que le travail aux champs, notamment, est bon pour la santé, y compris des enfants. Mais entrer dans ces activités n'est pas une option pour le public visé : le conseil donné est simplement d'y rester si les parents les pratiquent. La domesticité, elle, n'apparaît que chez Jacquemart (et de Donville, qui s'en inspire) ; il est notamment intéressant qu'elle soit absente du *Livre des métiers faciles*, qui traite pourtant d'occupations sans doute peu considérées par la bourgeoisie, comme « décrotteur » (qui nettoie habits et chaussures, mais dans la rue) ou « chiffonnier et chiffonnière ». La différence tient au statut juridique, étroitement entremêlé au statut social. Comme les ouvrier-es agricoles (qualifié-es à l'époque de « journalier-es » ou « domestiques de ferme ») et les journalier-es urbain-es (appelé-es aussi « hommes ou femmes de peine »), les domestiques relèvent du louage de service et non pas du louage d'ouvrage. Cela implique des différences dans le type de contrat et l'impossibilité de recourir aux prud'hommes. Mais la frontière juridique suit elle-même une frontière sociale tenue pour acquise : le louage d'ouvrage correspond aux personnes considérées comme ayant un métier (et qu'on appelle par le nom de métier correspondant, même si ce sont de simples chiffonnier-es), tandis que le louage de service correspond à l'absence de métier « proprement dit »³⁶.

Le louage d'ouvrage et les « métiers proprement dits », dont ceux du textile, sont donc délimités par une double opposition : d'une part entre le « supérieur » et le « manuel », de l'autre selon que la notion de « métier » est supposée ou non s'appliquer. Ils constituent ainsi un entre-deux social, selon une hiérarchie largement partagée, que les guides reprennent. À cet entre-deux est aussi associée la notion d'apprentissage. Juridiquement, l'apprentissage est un type de contrat particulier, mais lié au louage d'ouvrage ; plus largement, et les guides en témoignent, l'idée commune est que s'il y a un métier, il doit y avoir un apprentissage (d'au moins

³⁵ Notamment par H. LENEVEUX, *Manuel d'apprentissage*, op. cit., p. 31-34 et L. PICHARD, *Le choix d'un état*, op. cit., p. 353-354.

³⁶ C. LEMERCIER, « Le rapport de travail en France au XIX^e siècle : un rapport marchand ? », *L'Homme et la Société*, n° 212, 2020, p. 71-93.

un an), et vice versa. Le mot de qualification est une invention du xx^e siècle, mais l'idée de métier et d'apprentissage renvoie à quelque chose de voisin – dont sont donc exclu-es les berger-es, cochers et autres bonnes d'enfants, qui pourtant apprennent certainement leur activité en l'exerçant, tout comme les médecins et les avocats. Dans tous ces cas, tacitement, le mot d'apprentissage n'est pas utilisé.

Le « métier proprement dit » et l'apprentissage représentent dès lors un carrefour social possible : non seulement des personnes dont les parents relèvent de ces métiers peuvent les apprendre, mais l'apprentissage peut constituer une voie d'ascension sociale ou une forme d'assurance contre le déclassement. Les postes d'employé-es – au statut juridique plus incertain et en pleine mutation du point de vue du prestige social et du genre³⁷ – sont sans doute dans une situation similaire, mais les guides considèrent qu'ils attirent déjà trop de jeunes gens et cherchent plutôt à les en détourner... au profit précisément des métiers et de l'apprentissage. Les métiers avec apprentissage sont aussi ceux pour lesquels des possibilités « d'établissement », c'est-à-dire de se mettre à son compte, sont présentées. Dans nombre de spécialités du textile, elles apparaissent bien réelles, car les outils nécessaires sont peu chers et il est possible d'être seul-e à son compte avant d'envisager de prendre des ouvrier-es.

Pour fonder une maison, il n'est pas besoin d'un grand capital. Souvent un apîceur, qui travaille à façon [comme sous-traitant à domicile] pour un grand tailleur, fait quelques vêtements qui lui sont commandés par des voisins ou des amis. Si ces premiers clients sont satisfaits, ils en amènent d'autres. Ainsi, le jeune tailleur étend peu à peu ses affaires, sans courir aucun risque³⁸

La manière dont ces échappées sont présentées laisse toutefois souvent penser que les auteur-es s'intéressent moins à la possibilité, pour une fille de journalier, de finir corsetière avec des ouvrières qu'à celle, pour une jeune fille bourgeoise confrontée à un revers de fortune, de passer un petit temps en apprentissage pour pouvoir connaître un jour une ré-ascension sociale. C'est particulièrement net dans certains récits incarnés de Pichard : le travail comme ouvrière permet de faire des économies et se faire une clientèle (souvent avec l'aide de relations antérieures), et en dernier lieu de reconstituer une rente décente tout en devenant patronne³⁹. De même, le tailleur évoqué ci-dessus a tout de même besoin de « quelques milliers de francs » s'il veut arrêter complètement de travailler à façon, somme qui paraît difficile à réunir sans patrimoine de départ.

De fait, la reconstitution de trajectoires d'apprenti-es de la période donne à voir ces différents types d'usages sociaux de l'entrée dans un métier⁴⁰. L'apprentissage, vu de loin, est un carrefour social ; mais en réalité, les jeunes gens et jeunes filles issu-es de milieux sociaux différents ne passent pas par les mêmes parties du monde des « métiers proprement dits ».

³⁷ D. GARDEY, *La dactylographe et l'expéditionnaire*, *op. cit.*

³⁸ É. CHARTON, *Dictionnaire des professions*, *op. cit.*, p. 514. Voir aussi la Figure 3 pour les corsetières selon le guide de P. Jacquemart.

³⁹ Par exemple L. PICHARD, *Le choix d'un état*, *op. cit.*, p. 288-302. Sur la solidarité de classe face au déclassement : A. GUESLIN, *Gens pauvres et pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1998, p. 114.

⁴⁰ C. LEMERCIER, « Trajectoires d'apprenti-e-s en France aux 18^e et 19^e siècles : des mobilités socialement différenciées », in N. LAMAMRA, M. KUEHNI et S. REY (dir.), *Finalités et usages de la formation professionnelle. Apprendre un métier, trouver un emploi, poursuivre des études ?*, Lausanne, Antipodes, 2021, p. 121-139.

Quel métier recommander ? Une prolifération de hiérarchies

En effet, si, à première vue, depuis leur table des matières ou leur introduction, les guides distinguent et valorisent les « métiers proprement dits » comme un tout, leurs notices ne cachent rien des hiérarchies multiples qui les traversent. Des parents qui devraient choisir pour leur enfant sur la base de deux guides contemporains, ou même d'un seul, seraient sans doute bien embarrassés.

En particulier, alors même que les revenus attendus sont au centre des notices, les guides rappellent qu'il n'est pas simple de les comparer. Les notices indiquent des salaires (généralement à la journée, même lorsque le travail est en pratique payé à la pièce), mais ce sont presque toujours des fourchettes très larges, assorties de rappels qu'ils varient notamment selon la ville et selon les qualités de la personne – Pichard résume : « Une ouvrière de talent, qu'elle fasse des chemises ou des fleurs [artificielles en soie], des corsets ou des chapeaux, est une artiste qui doit être plus rétribuée qu'une autre »⁴¹ –, mais aussi selon l'objet exact fabriqué. Ainsi, le guide de Paquet-Mille propose neuf entrées différentes pour la couture : pour costumes de théâtre, pour fourrures, pour jerseys, pour la confection, etc., autant de métiers distincts du point de vue des savoir-faire requis comme des salaires possibles. Bien d'autres principes de variation sont évoqués dans les guides – ainsi, très occasionnellement, la plus haute rémunération d'un métier peut être justifiée par sa difficulté physique⁴². Mais deux sont particulièrement présents.

D'une part, beaucoup des métiers du textile étant saisonniers ou soumis à la mode, ils imposent de longues « mortes-saisons », c'est-à-dire des périodes de chômage. Les guides le signalent et certains proposent des calculs de budget annuel, pour lutter contre la séduction d'un gain quotidien apparemment élevé dans des métiers comme celui de modiste⁴³. La tension entre deux échelles de grandeur apparaît alors. D'un côté, la valorisation du goût et du dessin, avec pour point de fuite les métiers décrits comme des quasi-arts, à l'opposé de certaines « fonctions toutes mécaniques » en usine, qui ne sont pas « véritablement un état »⁴⁴. Mais de l'autre, le constat que les rémunérations élevées peuvent aussi être aléatoires et la valorisation du gain plus bas mais régulier des ouvrier-es d'usines. Il est notable, en effet, que l'usine ne soit pas exclue de la plupart des guides : les activités y restent qualifiées de métiers, même lorsqu'il n'y a « pas d'apprentis proprement dits »⁴⁵.

D'autre part, une évidence parcourt les notices : les salaires des femmes sont nettement plus bas que ceux des hommes. Même lorsque Pichard plaide pour l'introduction de compositrices de dessins pour châles et pour étoffes, c'est en espérant qu'elles puissent gagner 8 francs par jour, parce que les hommes de ce métier en gagnent « 12 à 15 ». Les notices donnent à voir la très fréquente mixité des ateliers, derrière les intitulés genrés des tables des matières. Parmi des centaines d'autres exemples :

⁴¹ L. PICHARD, *Le choix d'un état, op. cit.*, p. 167.

⁴² Par exemple *Ibid.*, p. 165, à propos des tapissières doubleuses.

⁴³ Par exemple *Ibid.*, p. 80.

⁴⁴ H. LENEVEUX, *Manuel d'apprentissage, op. cit.*, p. 29.

⁴⁵ Formule fréquente, appliquée par exemple *Ibid.*, p. 94 aux ouvrier-es en étoffes pour gilets.

La passementerie utilitaire emploie des retordeurs, des tisseurs de galon, de tresseurs de fourragère, des surveillants de mécaniques à ganses, des monteurs de flamme, de pompon, d'épaulette. On trouve parmi les femmes, outre les ourdisseuses et les dévideuses, des guipeuses de frange, des brodeuses au crochet, etc.⁴⁶

La division du travail est en effet loin de ne concerner que les usines ou les métiers mécanisés. On retrouve, dans l'ensemble, la double segmentation : horizontale quand, dans les ateliers les plus féminins, les tâches associées à la chimie, notamment, reviennent aux hommes⁴⁷ ; verticale, quand – le plus souvent – les métiers réservés aux femmes ont les salaires les plus faibles et sont considérés comme subordonnés, comme dans le cas classique du tissage de soie, où la « fabrication », masculine, s'oppose aux « services » en amont et aval (dévidage, reprises, etc.)⁴⁸. Mais le salaire diffère aussi dans les situations, finalement assez rares, où la désignation la plus précise de l'activité reste mixte :

Généralement payés à la journée, les teinturiers gagnent environ 3 fr. 75 c. ; quelques femmes reçoivent 1 fr. 70 c. [...] Dans les villes, on trouve des Teinturiers en vieux qui se chargent, en outre, du Dégraissage des étoffes. Leurs ouvriers gagnent 3 fr. 90 c. environ, à la journée, et leurs ouvrières, 2 fr. 25 c.⁴⁹

Les guides ne présentent pas de justification de cet état de fait, considéré comme acquis.

En revanche, ils donnent à voir, au sein des possibilités ouvertes à chaque sexe, une difficulté à hiérarchiser les métiers, non seulement selon le salaire, mais aussi selon les lieux d'exercice. En effet, un autre intérêt de ces guides pour l'historien-ne est qu'ils rappellent la diversité des formes d'organisation du travail dans les « métiers ». Certains sont exercés à domicile, à son compte ou pour un-e patron-ne ou un-e entrepreneur-se (intermédiaire d'embauche), d'autres dans des ateliers plus ou moins grands, parfois associés à un commerce de détail, parfois non, d'autres en usine. Dans la plupart des métiers, plusieurs de ces organisations du travail coexistent. L'apprentissage lui-même, loin d'être cantonné à des petits ateliers, peut exister dans toutes ces situations et les guides, contrairement à d'autres publications de la période⁵⁰, ne valorisent pas uniquement ce modèle du petit atelier. L'un d'eux insiste sur les dangers de la division du travail, qui peut impliquer que les apprenti-es ne maîtrisent qu'une seule tâche et non pas tout le métier. Mais, selon les métiers – et peut-être selon les auteurs, dans ce livre collectif –, les avis diffèrent sur la manière d'éviter ce problème :

[L]'industrie des fleurs comporte des spécialités nombreuses, et, en général, l'apprentissage est limité à une de ces spécialités. Cependant il existe des ateliers de moyenne importance où l'on fait, sinon tous les genres, du moins les plus en vogue : c'est là qu'une jeune fille a le plus de chances d'acquiescer des connaissances variées.⁵¹

⁴⁶ *Ibid.*, p. 95.

⁴⁷ Par exemple les tâches de teinture chez les fleuristes : É. CHARTON, *Dictionnaire des professions*, *op. cit.*, p. 227.

⁴⁸ A. PAQUET-MILLE, *Nouveau guide pratique des jeunes filles*, *op. cit.*, p. 270.

⁴⁹ H. LENEVEUX, *Manuel d'apprentissage*, *op. cit.*, p. 92.

⁵⁰ C.H. CROWSTON, S.L. KAPLAN, et C. LEMERCIER, « Les apprentissages parisiens aux XVIII^e et XIX^e siècles », *Annales HSS*, n° 4, 2018, p. 849-889.

⁵¹ É. CHARTON, *Dictionnaire des professions*, *op. cit.*, p. 226-227. Les notices ne sont pas signées.

Dans les grandes maisons [de modistes], l'apprentie est attachée souvent à une seule spécialité. Il est donc préférable, quand on le peut, de travailler chez une bonne ouvrière à façon, où l'on pourra apprendre tous les détails du métier.⁵²

Pichard, enfin, préoccupée par la moralité des jeunes ouvrières, donne à voir des images sociales de métiers associées à des types précis de féminité, plus ou moins frivole ou modeste. Elle promeut en général le travail à domicile, mais différencie aussi les métiers selon le produit fabriqué : l'envie de se parer comme les clientes occasionnerait de folles dépenses et encouragerait une féminité séductrice. Elle conclut un article nuancé sur les fleuristes, souvent présentées ailleurs comme dévergondées, sans déconseiller le métier mais en intimant : « faites naître des fleurs, mais surtout gardez-vous bien d'essayer vos guirlandes. »⁵³ On retrouverait certainement, hors du textile, le même type de différences entre masculinités – dont la construction et la solidification passent sans doute non par ces guides, mais par la chanson, le théâtre, l'iconographie ou la presse⁵⁴.

Quelle carrière imaginer ? Le « métier », omniprésent et fuyant

Ainsi, si la place du monde des métiers en général dans la hiérarchie sociale est claire, les hiérarchies entre métiers le sont beaucoup moins. Et finalement, lire de près les guides conduit à s'interroger sur cette notion même de métier. Ces ouvrages donnent à voir la tension entre un idéal de l'apprentissage hérité des corporations, selon lequel on apprend le métier, tout le métier, en travaillant avec un·e maître·sse du métier, et les réalités déjà anciennes de la division du travail. Chaque atelier, même petit et non mécanisé, regroupe en réalité plusieurs métiers – sans compter ceux des ouvrier·es à domicile qui fournissent des pièces. Une carrière peut alors conduire à passer d'un métier à l'autre. L'idée déjà ancienne que la couture mène à beaucoup d'autres spécialités est, par exemple, bien présente ; ainsi, les ouvrières en casquettes (métier féminin, alors que la chapellerie est masculine) sont « recrutées ordinairement parmi les couturières »⁵⁵.

C'est finalement ce qui explique la longueur des tables des matières et leurs différences entre ouvrages. L'évidence de la catégorie « métier » est partagée, mais il n'en existe aucune liste stabilisée. Les guides participent, par leur organisation en notices, à reproduire l'idée que les métiers existent et qu'on doit pouvoir y faire carrière, d'apprenti·e à ouvrier·e puis patron·ne. Mais leur contenu souligne dans le même temps que ce modèle a peu à voir avec les trajectoires réelles⁵⁶. Un auteur justifie ainsi sa table des matières très détaillée :

[Elle] fournira aux parents l'occasion de voir d'un coup d'œil si le métier qu'ils veulent choisir pour leurs enfants a des débouchés dans plusieurs branches d'industrie. Pour le métier de

⁵² *Ibid.*, p. 365.

⁵³ L. PICHARD, *Le choix d'un état*, *op. cit.*, p. 269. Sur cette association classique entre luxe et sexualité, voir J. SCOTT, « "L'ouvrière" », art. cit.

⁵⁴ Voir pour des métiers féminins A. ALBERT, « Les midinettes », art. cit. et sur l'association entre dentellières et pureté : M. DUARTE, « La construction du genre des corps dans l'univers technique stéphanois de la fin de l'Ancien Régime à la Grande Guerre », in F. KNITTEL et P. RAGGI (dir.), *Genre et techniques XIXe-XXIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 181-201.

⁵⁵ H. LENEVEUX, *Manuel d'apprentissage*, *op. cit.*, p. 104. Cette distinction de genre-ci est pérenne : S. SCHWEITZER, « La non mixité des formations professionnelles », art. cit., p. 21.

⁵⁶ C'était le cas dès le Moyen Âge : É. ANHEIM, « Les hiérarchies du travail artisanal au Moyen Âge entre histoire et historiographie », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 4, 2013, p. 1027-1038.

Version auteure de : Claire LEMERCIER, « Genre et hiérarchies des métiers du textile en France selon les guides pour le « choix d'un état », 1850-1900 », *Le Mouvement Social*, 276, 2021, p. 129-149.

ciseleur, par exemple, le tableau indique neuf emplois divers de ce métier [ciseleur armurier, d'armoiries, lampiste, etc., avec chaque fois un renvoi à une notice qui correspond au métier du chef de l'atelier : respectivement armuriers, arçonnières, lampistes, etc.]⁵⁷

*

Il est important que l'histoire du travail et de la formation professionnelle tienne ensemble ces deux réalités : le poids des discours sur le métier, notamment dans le mouvement ouvrier, la consistance juridique et sociale de la catégorie « métiers proprement dits » et le fait qu'en pratique (au XIX^e comme au XX^e siècle), on ne fait pas toujours ce qu'on a appris, on ne reste pas toute sa vie dans le métier où on a débuté, ni même dans le monde des métiers manuels urbains en général⁵⁸.

Lire les guides pour le choix d'un état comme un répertoire de faits avérés quant aux salaires, aux filières d'accès à chaque métier, à leur mixité – ou, pire encore, à la « qualification » conçue comme une sorte d'évidence a-historique – serait une erreur ; le simple constat que des guides contemporains se contredisent en bien des points devrait constituer un garde-fou. Mais il serait également dommage de s'en tenir aux introductions pour simplement voir dans ces textes une réitération parmi d'autres de normes sociales bien établies. Leurs détails et leurs contradictions partielles, entre guides ou au sein d'un même ouvrage, sont plutôt des pistes pour comprendre une difficulté réelle à s'y reconnaître, à objectiver des normes partagées.

Cette difficulté n'implique pas une absence de hiérarchies : les salaires inférieurs des femmes et la segmentation verticale du travail à leur détriment sont des évidence partagée, comme l'est la hiérarchie entre professions supérieures, métiers manuels et non-métiers. L'assignation de genre des métiers et la délimitation sociale du monde des métiers urbains ne sont pas, au XIX^e siècle, explicitement inscrites dans des organisations ou des règles officielles comme elles l'étaient auparavant dans les corporations (masculines, féminines ou mixtes, et délimitant ensemble le monde des arts et métiers) ou comme elles le sont au XX^e siècle dans des filières scolaires et des diplômes (longtemps non mixtes, marqués par l'association entre enseignement professionnel, apprentissage et métiers qualifiés, et réservés en pratique aux jeunes d'origine populaire). D'où l'intérêt de trouver des sources comme les guides pour attester que les hiérarchies ont pu rester considérées comme acquises sans ces supports organisationnels. Mais, au sein des métiers manuels urbains, on retrouve aussi une diversité d'organisations du travail et un maillage d'autres principes de hiérarchie qui rappellent que le XIX^e siècle constitue un moment très particulier de l'histoire de ces métiers – bien loin des mythes de la « déqualification » par la « révolution industrielle » et de l'« artisanat » transmis de père en fils.

⁵⁷ H. LENEVEUX, *Manuel d'apprentissage*, op. cit., p. 36.

⁵⁸ Y. LEQUIN, « Le métier », in P. NORA (dir.), *Les lieux de mémoire. III. Les France 2. Traditions*, Paris, Gallimard, 1997, p. 377-419, par exemple, évoque le premier aspect, mais affirme que le métier canalise la vie professionnelle des hommes qualifiés (et non des femmes !).